

---

JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

18 DECEMBRE 2017

CEREMONIE DE LANCEMENT DU PROJET INTITULÉ « INITIATIVE EUTF – OIM POUR LA PROTECTION ET LA RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS : BURKINA FASO » DANS LE CADRE DU FONDS FIDUCIAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

ORGANISE PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM),

Discours de SEM Jean Lamy, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au  
Burkina Faso

---

Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement,

Madame le Chef de Bureau pays de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM),

Distingués invités,

Chers participants.

C'est un immense plaisir pour moi de pouvoir lancer ce 18 décembre, jour de la Journée internationale des migrants, ce important programme pour la protection et réintégration des migrants au Burkina qui est le résultat d'un partenariat entre le gouvernement du Burkina, l'OIM et l'Union européenne.

Vous conviendrez avec moi que la problématique de la migration est plus que d'actualité au regard du sort réservé aux migrants vivant en Libye et dans d'autres pays d'accueil ou de transit.

Malheureusement, les scènes rapportées par les médias ne sont pas nouvelles. Même si des solutions sont envisageables, le phénomène

de la migration irrégulière reste trop souvent source de tragédies inacceptables, synonyme d'abus intolérables, nombreuses pertes en vie humaines dans les mers comme dans le désert, et gérer par des criminels pour qui la vie n'aucune valeur...).

L'équipe spéciale UE-UA-ONU sur les migrations mise en place le mois dernier à Abidjan s'est réunie le 14 décembre à Bruxelles où elle a évoqué les résultats encourageants des initiatives mises en place et un ensemble d'actions concrètes visant à remédier à la situation dramatique des migrants et des réfugiés en Libye.

L'opération de retour humanitaire d'urgence (VHR) a démarré conformément à l'accord conclu à Abidjan: plus de 3 100 migrants ont été aidés à rentrer de Libye dans leur pays d'origine du 28 novembre à aujourd'hui. Cela porte à 16 561 le nombre de migrants aidés par l'OIM à rentrer chez eux en toute sécurité, contre 2 700 pour l'ensemble de l'année 2016. Tous les participants ont confirmé l'engagement commun de fournir une assistance à 15 000 migrants supplémentaires d'ici Février 2018. Dans ce contexte, l'OIM intensifiera l'accueil, la réintégration et le soutien communautaire aux rapatriés, à ses efforts de lutte contre la traite et à son assistance aux victimes de la traite.

S'appuyant sur cette base et pour accélérer les opérations, les parties ont convenu d'une série de mesures urgentes sur la base des objectifs communs fixés à Abidjan:

- La Commission européenne et les États membres mettent à disposition au moins 100 millions d'euros de financement supplémentaire pour soutenir le travail de l'OIM et du HCR sur le

terrain, leur permettant de poursuivre l'intensification des opérations.

- L'Union africaine continue d'intensifier ses travaux / contacts / échanges avec les pays d'origine africains pour fournir des services consulaires à leurs ressortissants en Libye. Le président de l'Union africaine a également appelé les autorités libyennes à accélérer l'octroi des droits d'atterrissage et les pays voisins à accorder des permis de survol. L'UA encourage également ses États membres à accueillir et à réinstaller les réfugiés et les demandeurs d'asile qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine et accueille en outre les États membres qui ont offert un soutien logistique à l'opération d'évacuation.

Il est primordial que l'évacuation puisse s'appuyer sur des procédures d'identification et de débarquement sensibles à la protection en Libye pour toutes les nationalités, notamment pour répondre aux demandes de ceux qui ont besoin de protection et des mineurs non accompagnés.

Enfin, afin de renforcer les actions ciblant les passeurs et les trafiquants d'êtres humains, les parties ont convenu de coordonner des actions à Addis, New York et Genève pour promouvoir des initiatives africaines, européennes et internationales visant à réduire la demande et à traduire les auteurs en justice. Ils ont souligné l'importance de coopérer avec les principaux pays d'origine, de transit et de destination tant au niveau judiciaire que policier pour échanger des informations, renforcer les capacités et contrer la culture de l'impunité et se sont engagés à soutenir les efforts déployés par la Libye dans ce domaine. Ils ont réaffirmé leur engagement à renforcer

l'architecture de sécurité dans la région, notamment par des actions ciblées contre toutes les formes de criminalité organisée, en particulier la traite des êtres humains.

L'Union européenne, l'Union africaine et les Nations Unies ont convenu de se réunir régulièrement au cours des prochaines semaines au niveau opérationnel et d'organiser des missions conjointes au niveau des hauts fonctionnaires afin de poursuivre les opérations en étroite coordination avec les autorités libyennes.

En ce qui concerne le Burkina Faso, il est **un pays de transit**; en effet, le Burkina Faso est un carrefour migratoire de l'Afrique de l'Ouest et constitue de ce fait un axe incontournable pour les migrants voulant se rendre dans les pays du Maghreb et traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. L'espoir est d'améliorer leurs conditions de vie, des milliers de migrants, ressortissants gambiens, sénégalais, maliens, ivoiriens, libériens, sierra léonais etc... qui traversent le Burkina Faso vers notamment la Libye avant de tenter un départ vers l'Europe. L'analyse des flux migratoires aux postes frontières terrestres, réalisée par les autorités, confirme le caractère transitoire du Burkina Faso.

Le Burkina est aussi **un pays d'origine et donc de retour des migrants irréguliers** ; Depuis le début de l'année 2017, le Burkina Faso a enregistré 669 retours volontaires de la Libye avec l'aide de l'OIM et de l'Union Européenne. L'arrivée du 13 décembre de 178

personnes porte donc à 847 le nombre de migrants burkinabés rentrés volontairement cette année de Libye.

**Distingués invités,**

**Chers participants**

Le programme européen en matière de migration, dans le cadre de Fonds Fiduciaire d'urgence de l'UE, vise à prévenir de nouvelles pertes de vies humaines en mer et ailleurs, et à renforcer la coopération globale avec les principaux pays d'origine et de transit. Il vise également à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés dans les pays d'origine et de transit, notamment en renforçant l'état de droit, en créant des possibilités d'éducation et des perspectives économiques, en améliorant la gouvernance et en garantissant, de manière effective et durable, le retour, la réadmission et la réintégration des migrants en situation irrégulière qui ne peuvent prétendre à une protection. La réalisation de ces objectifs exige un engagement ferme à soutenir le renforcement des capacités des pays tiers dans le domaine de la migration et de la gestion des frontières, ainsi que la stabilisation et le développement de ces régions d'Afrique.

Le projet pour lequel nous sommes réunis a pour objectif, d'appuyer les efforts du Gouvernement en matière de protection et de réintégration durable des migrants burkinabè et de ceux en transit, et vise à contribuer au renforcement de la gouvernance des migrations, le tout en appui à et en alignement étroit avec la stratégie nationale

de migration et son plan d'action qui a été adoptée au mois de février de cette année.

Ce programme bénéficiant d'un appui financier de 8,3 million d'euros de l'Union Européenne a quatre **axes d'intervention**:

- (OS1) Soutenir le Burkina Faso à améliorer la protection, fournir une assistance et permettre le retour volontaire assisté des migrants vulnérables de pays tiers, en transit et bloqués sur son territoire
- (OS2) Soutenir le Burkina Faso à améliorer la réintégration des Burkinabè de retour et à renforcer ses structures et capacités nationales en termes de gestion de la réintégration de manière digne et durable
- (OS3) Permettre aux migrants et aux migrants potentiels de prendre des décisions informées quant à leur parcours migratoire et sensibiliser les communautés sur la migration
- (OS4) Renforcer la collecte, l'analyse des données migratoires et la communication sur les flux, routes et tendances migratoires, ainsi que sur les besoins et vulnérabilités des migrants dans les pays ciblés en vue de soutenir la conception de politiques et programmes basés sur des éléments factuels

**Distingués invités,**

**Chers participants.**

Je ne saurai terminer sans formuler quelques observations:

- La dynamique des migrations en Afrique est diverse, complexe et multidirectionnelle. Les débats actuels sur la migration en Afrique sont trop souvent trop simplifiés et incomplets. Plus doit être fait pour mieux la comprendre dans toutes ces dimensions. Je me réjouis donc aussi que ce programme a prévu de renforcer la collecte de données sur la migration ainsi que la recherche et l'analyse de ces dimensions multiples. Ceci est important aussi pour pouvoir tirer parti des résultats positifs de la migration.

- la nécessité de soutenir le développement des capacités des pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes de gouvernance des migrations équilibrés et complets. L'objectif ne doit pas être d'arrêter la migration. À La Valette, les dirigeants africains et européens ont pleinement reconnu les avantages d'une migration bien gérée et ont déclaré leur engagement à relever ensemble les opportunités et les défis associés. Dans ce contexte je me réjouis des dispositifs mis en place pour augmenter les opportunités pour des jeunes africains d'étudier au sein de l'UE.

Enfin, signalons que l'espoir est permis car à l'issue du Sommet Union africaine - Union européenne 2017, les plus hauts responsables ont exprimé leur ferme engagement politique à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé. Ils ont par ailleurs souligné l'importance de gérer efficacement les migrations irrégulières dans un esprit de partenariat authentique et de responsabilité partagée, dans le plein respect du droit national, du

droit international et des obligations des droits de l'homme afin de maximiser le potentiel de développement pour l'Afrique et l'Europe.

Je vous remercie pour votre aimable attention!